

FICHE DE SYNTHÈSE - PESTICIDES 2010



Bassin versant : Kerharo

Code Station : POKERO1

Secteur géographique :

PORZAY

Superficie à la station : 44.65 km²

Sources des données :

ccpcp

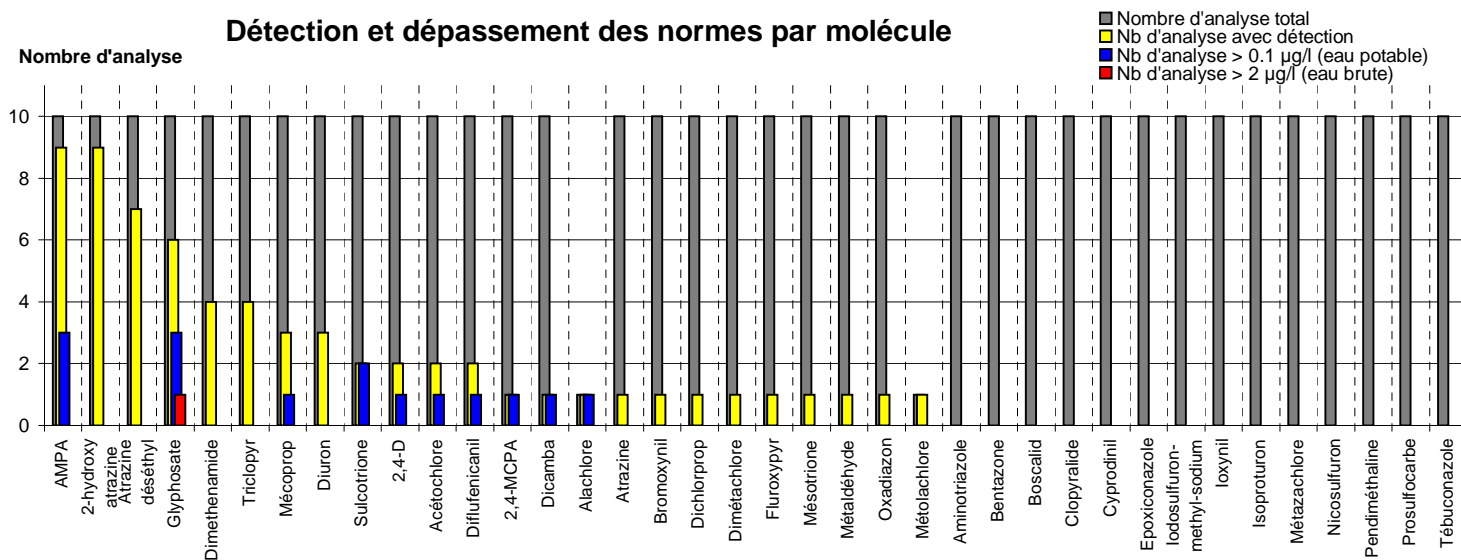
Nombre de prélèvements en 2010 : 10

Mise à jour : mai 2011

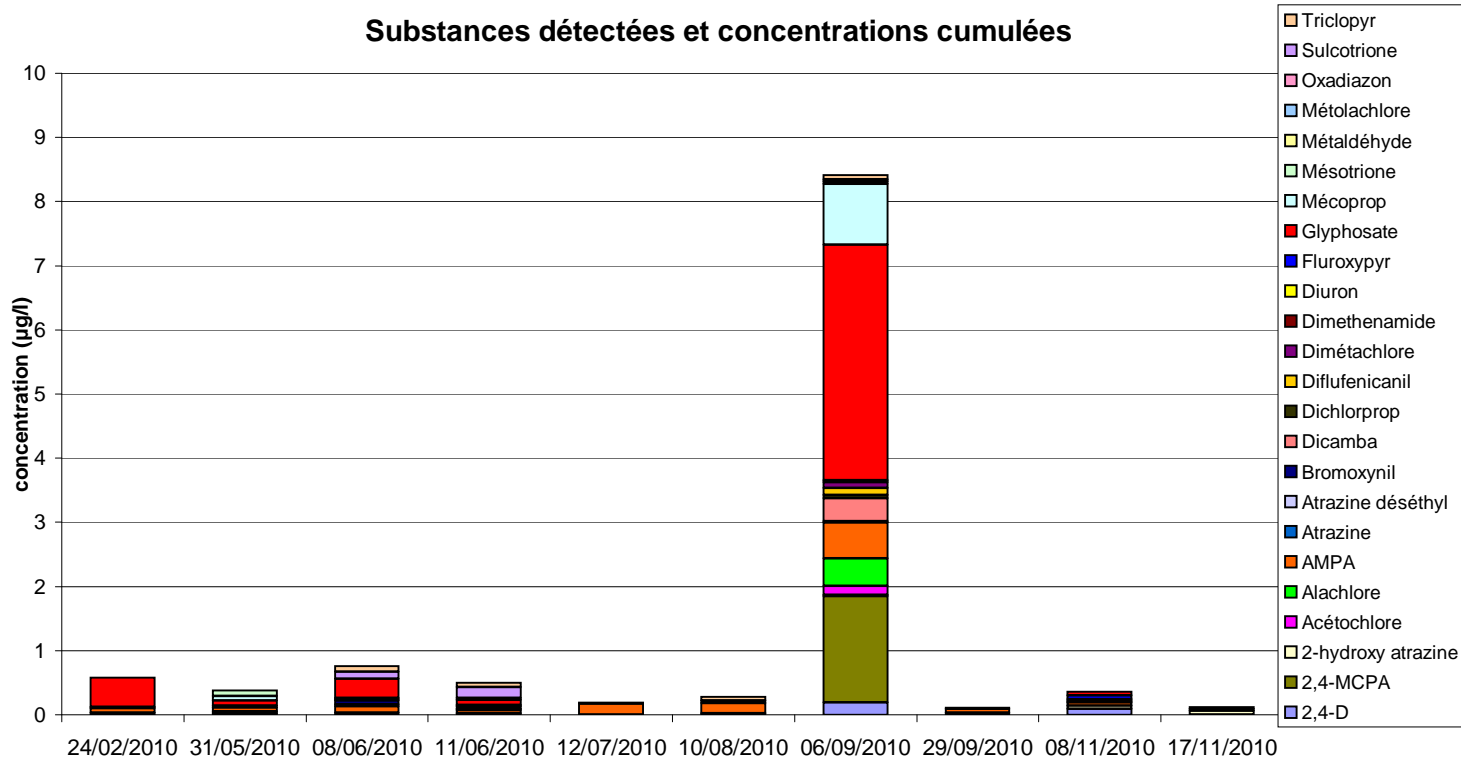
Nombre de substances analysées : 38*

Détection et dépassement des normes par molécule

Nombre d'analyse



Substances détectées et concentrations cumulées



Le suivi des pesticides sur le Kerharo a débuté avec 1 analyse multiparamètre en 2008. En 2009, des tests ELISA portant sur le glyphosate, le diuron et les triazines ont été réalisés environ une fois par mois sur 7 mois. Depuis 2010, seuls 3 cours d'eau du Porzay, dont le Kerharo, sont systématiquement suivis sur 36 paramètres.

En 2010, quelques molécules sont régulièrement retrouvées dans les échantillons : le glyphosate et son résidu l'AMPA sont détectés dans respectivement 60% et 90% des échantillons. Même si l'utilisation de l'atrazine est interdite depuis 2003, elle est détectée dans 10% des échantillons. Le 2-hydroxy atrazine et l'atrazine déséthyl, résidus rémanents des triazines (atrazine, simazine, terbuthylazine), sont également retrouvés à 90% et 70%.

Le Kerharo n'est pas concerné par la production d'eau potable, la comparaison des valeurs par rapport aux normes est simplement indicative. Ces normes sont fréquemment dépassées notamment par le glyphosate (3 échantillons sur 10 sont supérieurs à 0,1 µg/l ; le 06/09/2010, la concentration atteint 3,68 µg/l, supérieur à la norme pour les prélèvements d'eau brute). L'AMPA est aussi sujet à des dépassements de la norme eau potable, ainsi que le 2,4-MCPA (polluant spécifique de l'état écologique) et le sulcotrione.

A noter qu'en 2010, la concentration totale en pesticides est supérieure à la norme eau potable (0,5 µg/l) dans 30% des échantillons. Elle dépasse à une reprise la norme pour l'eau brute de 5 µg/l, le 06/09/2010 : 8,41 µg/l.

Certaines substances analysées font partie des 5 polluants spécifiques synthétiques de l'état écologique ainsi que de la liste des 41 substances prioritaires et dangereuses prioritaires de l'état chimique**. Le tableau ci-contre indique le classement** par paramètre pour le Kerharo :

38* : 36 sur la liste IDHESA 2011 analysée systématiquement + molécules détectées inopinément

** Voir la liste complète des substances et la méthode de classement dans le guide "méthode d'évaluation de la qualité des eaux"

	Paramètre	Classement
Etat écologique	2,4-D	Bon état
	2,4-MCPA	Mauvais état
	Oxadiazon	Bon état
Etat chimique	Alachlore	Mauvais état
	Atrazine	Bon état
	Diuron	Bon état
	Isopropturon	Bon état